

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailliste de Football

A.S.B.L. N° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

57^e année

n° 04

02/09/26



N'oubliez pas de vous entraîner, modérément.

QUELQUES rappels :



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la RFTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Pas de WhatsApp



Les mails doivent être faits selon les prescriptions ci-après et signés

Club, Nom, Prénom, **(secrétaire seulement)**, n° licence.

Tous les secrétaires exclusivement **au mail renseigné sur le formulaire d'inscription.**
Secrétaires qui ont confirmés et donnés l'accord des données inscrites sur notre site avec ce mail.

Idem pour le courrier écrit.

Reprise du championnat le 13/09

Pour être aligné pour la 1^{er}E rencontre il faut rentrer vos licences à validée au plus tard le lundi 31 aout 26

!!! Le secrétariat fédéral ne répondra plus aux joueurs, mais au secrétaire de club !!!

LIRE LE JOURNAL
est de votre intérêt à tous
CLUBS- DÉLÈGUES- JOUEURS- ARBITRES
Inutile de venir vous plaindre après

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée **le 07-09-26** à l'heure indiquée, **Important !** Tout affilié **convoqué doit présenter sa carte d'affiliation**, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 BXL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LICENCE

LA FEUILLE NOMINATIVE **A REMPLIR SUR LE PC AU FORMAT A4 PAYSAGE**, DISPONIBLE SUR LE SITE DE FÉDÉRATION, EST OBLIGATOIRE INUTILE DE COMPOSER UNE AUTRE DANS UN AUTRE FORMAT ELLES SERONT NON CONFORMES ET NON VALABLES.

256 PICNIC MOL : Remise licence de ACHALHI ABDELKADER 261055

LICENCE VALIDÉE NON RETIRE 31/08/26

Les clubs suivants ne sont pas passés les enlever :

196 BEIRA ALTA-289 OLYMPIQUE XL – 272 MARHABA SB -294 TURKISH UTD

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS 31/08/26- 2èX

Les clubs suivants ne sont pas passés les enlever, application de l'amende de 20€

162 RENAISSANCE – 272 MARHABA SB - 294 TURKISH UTD

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI,

Membres présents : DENYS, MDIGHRI, HEYLEN, GIORGIO, VANDERVEKEN, MESBAHI.

Membre excusé : MOUMNI,

–Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFÉDÉRALE : x

-INTER ROMANIA problème avec occupation terrain à WOLUWE-ZAVENTEM

-INTER ROMANIA vu que le calendrier ne satisfait pas, le club change de terrain et jouera à 12h00 au TANGE à Vilvoorde

-28/8-AD S.JOSSE : changement heure du club IGDIR 76 jouera à 15h00 et pas 15h30 comme prévu sur le document communal.

-VILVOORDE CITY demande affiliation arbitre – **CA** : pas de transfert

-LA LOUVE match amicaux suivants, qui auront lieu à domicile, au Barça le 06/09/26 :

12h30 : La Louve Vétérans – Tunisia (demande arbitre) **CA** si disponible.

14h15 : La Louve Seniors – X

-Mail NEPTUNE concernant calendrier

-Mail IGDIR 76 demande de transfert – **CA** refusé hors période

-Mail IGDIR 76 demande de transfert 2 - **CA** refusé hors période

NOUVEAU CLUB : FC INTER ROMANIA

CHANGEMENT IMPORTANT : TERRAIN DE FC TANGE à VILVOORDE et jouera à 12h00

COMMANDE DES CLUBS :

LICENCES (10) : 270 UNIREA- 111 VILA REAL (20)- 262 ASCS BELGIUM

CARNET FEUILLES ARBITRAGE (1) : 270 UNIREA-

R.O.I. 1: X

AJOUTE RETARD DE PAYEMENT NOTE DE FRAIS ASSURANCE (AVANT LE 30/06)

037 CAD IXLLES 2/7- 196 BEIRA ALTA 7/7 -262 ASCS BELGIUM 2/7 -264 FC NAHDA96 12/7- 269 FC RUMELI 8/7 - 273 VILVOORDE CITY 6/7- 279 ENT.VETERAN MOL1/7 – 286 BASARABIA (2X)21/8 - 289 OLYMPIQUE XL 8/7- 293 FC TRYZUB 12/7

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CLUBS



Le jeudi 27/08 à 19h30 précise, a eu lieu une réunion d'information pour les nouveaux clubs au local fédéral, principalement pour les délégués de club.

Les autres étaient aussi les bienvenus

L'explication des outils et suivant le principe de la fédération.

BF : DENYS-HEYLEN – MDIGHRY- VANDERVEKEN-HARMATI

Présent : FC NEPTUNE UA + ASCS BELGIUM

Excusé : FC INTER ROMANIA

Domage pour les absents qui ne trouvent pas intéressant de venir assister.

BRASIL – TRYZUB- TURKISH UTD- SP.VILVOORDE – HERCULES BXL- FCSB BXL

Des explications sur le déroulement d'une rencontre a été transmise aux clubs, concernant les démarches et règle à suivre, suivi de question réponse.

Toutes les amendes sont évitables, cela dépend de vous délégués.

AVIS AUX CLUBS ET SECRÉTAIRES

Seul le secrétaire est le correspondant envers la fédération, même le lundi, on ne répond plus au joueur ou autre membre qui viennent juste déposer des documents et surtout nous ferons plus de liaison téléphonique.

Au secrétaire à venir à la fédération, c'est son boulot.

Il y a un règlement, lisez-le, ainsi que les 10 pages du calendrier

Beaucoup de question s'y trouve.

LICENCES VALIDÉES

Tous les membres, **DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DÉLÉGUÉS DE CLUBS, JOUEURS** doivent faire valider chaque saison sa licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

LES MEMBRES DU COMITE DOIVENT AVOIR UNE LICENCE VALIDÉE AVANT LE DÉBUT DU CHAMPIONNAT, SANS CELA ILS NE POURRONT PAS DÉBUTER LE CHAMPIONNAT.

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

AVIS AUX CLUBS QUI ONT DES JOURS D'ENTRAÎNEMENT :

ILS DOIVENT le signaler au bureau, lettre signée par le secrétaire du club, avec le jour et l'heure de l'entraînement, **POUR L'ASSURANCE.**

INTERFEDERALE

FC ANNASR : AZOUAGH ABDELHAKIM né le 23/12/1979 en faveur de SP.VILVOORDE

DYNAMO JOSAPHAT : OZCELIK RECEP né le 28/01/1986 en faveur de IGDİR 76

CARTE FÉDÉRALE 31/08/26

310826H028 SANTOS DA SILVA JOARLEI	VILA-REAL	VALABLE	23/11/26
310826H029 DE MIRANDA DENIS	CAD-IXELLES		23/11/26
310826H030 DE OLIVEIRA DIEGO	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H031 RODRIGUES VINICIUS	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H032 GOMES DA SILVA MIGUEL	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H033 DA SILVA DANIEL	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H034 ROBERTO CARLOS DAMIM	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H035 SILVA HUDSON ROBERTO	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H036 DOS SANTOS SOUZA GEORGE	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H037 OLIVEIRA DA SILVA FRANCISCO	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H038 BOMFIM ROSA MARCELO	OS LUSITANOS		23/11/26
310826H039 DA PAZ SOUSA FRANCISCO	OS LUSITANOS		23/11/26

MODIFICATION AU CALENDRIER

Chaque club est responsable de son calendrier et doit prévenir leur installation des changements

COUPE : Pour être qualifié pour la finale, il faut 10 rencontres de participation réel effectif des joueurs. Un joueur d'une équipe supérieure ne peut participer à une équipe inférieure.

D 2 : 228 IGDIR 76 joue à 15h00 au lieu de 15h30

D1 NOUVEAU CLUB : à ajouter au calendrier et prévenir votre terrain

2026* Mat.300* FC INTER ROMANIA (changement de terrain)**

A)-Sénior : **12h00** - Maillot bleu foncé, culotte bleu foncé

B)- X

C)-HAGIU Costinel - rue Rijmelgem 12/011 - 1932 ZAVENTEM - gsm 0492.431.625

D)-FP TANGE, terrain Sint Annalaan 674, 1800 Vilvoorde - 0494.295.508

E)-Au terrain

F)- ** TERRAIN GAZON**

Pour rappel :

Afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire **ET** sa licence.

LES DEUX PIECES SONT NÉCESSAIRES POUR JOUER.

ASSURANCE DÉCLARATION



La déclaration doit rentrer dans les 5 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du n° de dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Attention : Bien remplir tous les pages et le certificat de la 4^e page est très important à faire remplir par le médecin, à défaut la déclaration sera refusée.

[LE DOCUMENT DE DÉCLARATION SE TROUVE SUR LE SITE](#)

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

RÉUNION DES ARBITRES

La réunion est prévue le 11/09 à 20h00 au local fédéral BARCA. Présence souhaitée

Présence obligatoire : Fulvo - Kouakou – Draoui

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

AMICALE : MESBAHI le 06/09 12h30 LA LOUVE - TUNISIA

Rencontres du dimanche				Arbitres----
13/09/26 =====				----
Division 1-Senior -----				
13h00	FC UNIREA	FC HERCULES	J 01	EL HAMOUTI
13h15	FC RUMELI	ASCS BELGIUM	J 01	FULVO
15h15	CAD IXELLES	FC TRYZUB	J 01	MOUMNI.Y (2)
14h15	ENT LA LOUVE	OLYMPIQUE XL	J 01	MESBAHI (2)
15h00	BXL FAMILY	FC NEPTUNE UA	J 01	CRETU (2)
13h00	PICNIC MOL	BEIRA ALTA	J 01	CRETU (2)
15h00	BASARABIA	FC INTER ROMANIA	J 01	CHAHBOUNE
Division 2-Vet -----				
13h15	CAD IXELLES	VILA REAL	J 01	MOUMNI.Y (2)
13h00	CROSSING SCH	U.TANGEROIS	J 01	JOUI NI
15h00	IGDIR 76	TUNISIA SPORT	J 01	ERRACHIDI
13h00	JEUNESSE MOL	MATKOPEN	J 01	DRAOUI
13h00	OS LUSITANOS	RENAISSANCE	J 01	MELHAOUI
Division 3-Vet -----				
15h00	MARHABA SB	ANATOLIE 95	J 01	BENSALEM
12h30	ENT LA LOUVE	HELLAS BERGHEM	J 01	MESBAHI (2)
14h30	FC POLONIA	SPORTING VIL.	J 01	ZIANE
13h00	TURKISH UTD BXL	VILVOORDE CITY	J 01	SBAITI
11h00	BRASIL	ENT.VETERAN MOL	J 01	KOUAKOU
Je montre l'exemple Défaite ou victoire, je fais preuve de respect et de politesse envers tous, sur et en dehors du terrain.				

Désistement arbitres: Mohamed MOUMNI, (GSM 0476.78.18.39)

CLUB FAITE UN EFFORT POUR TROUVER DES CANDIDATS

Rencontres du dimanche		Arbitres-----
20/09/26 =====		
JOURNÉE SANS VOITURE PAS DE RENCONTRE		

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent. »

MANQUEMENT ARBITRE

Le conseil d'administration a doublé l'amende pour manque d'arbitre.

Alors cherchez un ou des arbitres à affilier.

A défaut, inscrivez un candidat. Il est dans votre intérêt de faire le nécessaire.

Liste terrains 2026-27	TERRAIN	SITUATION au 24/07/26
<u>Nouvelle équipe dans le complexe</u> <u>+ changement</u> > = PARTAGE AVEC	Sauf avis contraire terrain Synthétique :	
13H00 NAHDA 15H00 BASARABIA	HALL DES SPORTS	Rue du Hall des Sports, 15 1130 - Haren
T1 12H30 ENT. LA LOUVE 2. 14H15 ENT. LA LOUVE 1 T2 13H30 VILA REAL 15H00 TUNISIA SP	Complexe sportif BARCA	Route de Lennik 1015 1070 Anderlecht (Érasme)
T2 13H00 RENAISSANCE >13h00 JEUNESSE MOL T3 13H00 ENT. VÉTÉRAN Mol	Complexe sportif du Sippelberg	av. Mahatma Gandhi 5 1080 Molenbeek
13H00 PIC NIC MOL 15H00 BXL FAMILY CLUB	Complexe stade Verbiest	Av. Joseph Baeck 1080 Molenbeek
T1 13H00 OS LUSITANOS > 13H00 HERCULES 15H00 MARHABA SB > 15H00 ASCS BELGIUM T2 13H00 BEIRA ALTA	Complexe le BEMPT	Chaussée de Neerstalle 261a, 1190 Forest
T1 13H00 CROSSING SCH. (Stade Renan)T2 X	Stade du CROSSING SCHAERBEEK	Av. du Suffrage Universel 22/24 1030 Schaerbeek
13H30 ANATOLIE 95- 15H00 MATKOPEN MG	STADE CHAZAL,	Avenue Ernest Cambier 2 1030 Schaerbeek
13H15 CAD IXLLES2 >13H15 OLYMPIQUE XL 15H15 CAD IXLLES1	Stade Albert Demuyter	Rue Volta 18 1050 Ixelles
T2 13H15 RUMELI > 13H15 U. TANGEROIS	Complexe Sportif Neder-over-Heembeek	Petit Chemin Vert 99, 1120 Neder-over-Heembeek
T2 13H30 HELLAS BERCHEM	Complexe Sportif	Rue des Châlets 1 1082 - Berchem-Sainte-Agathe
Gazon 12H00 FC INTER ROMANIA	Terrain FC TANGE	Sint-Annalaan 674 1800 Vilvoorde
T3 11H30 SPORTING VILVOORDE T3 13H00 VILVOORDE CITY-	Stadion « Drie Fonteynen »,	Brusselsesteenweg 73, 1800 Vilvoorde
T2 14H30 FC POLONIA	Stade communal jette	Av. de l'Exposition 257 1090 Jettel
T2 13H00 TURKISH UTD T2 15H30 IGDİR 76	Stade communal G. Petre St. Josse rue G. de Lombaerde 55 1140 Bruxelles	ACCÈS PAR : Av. des Communautés 1140 St.Josse
T2 14H00 FC NEPTUNE UA T2 16H30 FC TRYZUB	STADE FALLON	Chem. du Struykbeken 1 1200 Woluwe-Saint-Lambert
11H00 BRASIL > 11H00 FCSB BXL 13H00 FC UNIREA	Complexe ZAVENTEM	Eversstraat 98 1932 Zaventem

FAIR-PLAY



LE RESPECT DES REGLES
LE RESPECT DE L'ADVERSAIRE
LE RESPECT DE L'ARBITRE
LE RESPECT DES PARTENAIRES
LE RESPECT DU PUBLIC

